



Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
Registered Auditors
Betriebsrevisoren

Kortemansstraat 2a • B-1731 Zellik

+32 2 801 13 89

CDT EUROPE AISBL INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2024

In accordance with our assignment described below and confirmed by our engagement letter dated of 10 July 2025, we report to you on the audit of the annual accounts for the financial year ended December 31, 2024.

We have audited the annual accounts of CDT Europe for the financial year ended December 31, 2024, established on the basis of the financial reporting framework applicable in Belgium, the balance sheet total of which amounts to € 740,236 and of which the income statement shows a profit for the year of € 36,691.

The board of directors is responsible for the preparation of annual accounts that give a true and fair view in accordance with the financial reporting framework applicable in Belgium, and for such internal control as the board of directors determines is necessary to enable the preparation of annual accounts that are free from material misstatements.

In accordance with our engagement letter, our responsibility is to express an opinion on these annual accounts based on our audit. We carried out our audit according to the Belgian Audit Standard for SME's and Associations as promulgated by the Belgian Institute of Registered Auditors. This standard requires us to plan and perform the audit in order to ensure that the annual accounts do not contain any significant anomalies. We have complied with all the ethical requirements which apply to the contractual audit of annual accounts in Belgium, including those concerning independence as provided for by said standard.

Our audit involves the implementation of procedures as provided for in the Belgian Audit Standard for SME's and Associations as

promulgated by the Belgian Institute of Registered Auditors in order to collect various evidence concerning the amounts and information provided in the annual accounts. The choice of the procedures implemented, including a limited assessment of the risks that the annual accounts contain material misstatements, is a matter for the professional judgment of the independent auditor. In carrying out this risk assessment, we have defined audit procedures appropriate to the circumstances, and not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of CDT Europe's internal control system.

We believe that the audit evidence gathered is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

In our opinion, in accordance with the Belgian Audit Standard for SME's and Associations as promulgated by the Belgian Institute of Registered Auditors, the annual accounts attached give a true and fair view of the assets and financial situation of the association CDT Europe as of December 31, 2024, as well as of its results for the year ended on that date, in accordance with the financial reporting framework applicable in Belgium.

This report may not be used for other purposes and its diffusion is limited to the use intended in the engagement letter.

Brussels, 22 September 2025

The Independent Auditor

Abdel Serghini Date : 2025.09.22
12:35:10 +01'00'

L&S Registered Auditors

Represented by **Abdel Serghini**

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: **Centre for Democracy & Technology Europe**Forme juridique ¹: **Association internationale sans but lucratif**Adresse: **rue d'Arlon**N°: **25**Code postal: **1050**Commune: **Bruxelles 5**Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de

Adresse Internet: ²Adresse e-mail ²:Numéro d'entreprise **0721.561.224**

DATE **21/03/2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)** ³approuvés par l'assemblée générale ⁴ du **25/09/2025**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2024

au

31/12/2024

Exercice précédent du

01/01/2023

au

31/12/2023Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~ / ne sont pas ⁵ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **10**
 objet: 6.1.1, 6.1.3, 6.2, 6.3, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)



Asha Allen, Secretary General

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁴ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

⁵ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Allen Asha

avenue Heydenberg 70, 1200 Woluwé-Saint-Lambert, Belgique

Mandat: Personne déléguée à la gestion journalière, début: 31/03/2024

Hustinx Peter

Houtlaan 21, 2334 CJ Leiden, Pays-Bas

Mandat: Administrateur, début: 30/01/2019

Kjaerum Morten

Galionsvej 1,3, 1437 Copenhagen, Danemark

Mandat: Administrateur, début: 12/03/2021

Reeve Givens Alexandra

Avenel Farm Drive 9852, MD20854 Potomac, Etats-Unis d'Amérique

Mandat: Administrateur, début: 12/03/2021



COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	1.410,80	2.216,52
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.410,80	2.216,52
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	1.410,80	2.216,52
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	738.825,16	577.366,32
Créances à plus d'un an		29		105.909,38
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		105.909,38
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	73.898,14	
Créances commerciales		40	66.000,00	
Autres créances		41	7.898,14	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	363.423,29	469.759,03
Comptes de régularisation		490/1	301.503,73	1.697,91
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	740.235,96	579.582,84



Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
FONDS SOCIAL	10/15	71.618,41	34.927,10
Fonds de l'association ou de la fondation	10		
Plus-values de réévaluation	12		
Fonds affectés et autres réserves	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	71.618,41	34.927,10
Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16		
Provisions pour risques et charges	160/5		
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162		
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	167		
Impôts différés	168		
DETTES	17/49	668.617,55	544.655,74
Dettes à plus d'un an	17		36.487,03
Dettes financières	170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	172/3		
Autres emprunts	174/0		
Dettes commerciales	175		36.487,03
Acomptes sur commandes	176		
Autres dettes	178/9		
Dettes à un an au plus	42/48	53.622,64	14.218,11
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
Dettes financières	43	310,47	
Etablissements de crédit	430/8	310,47	
Autres emprunts	439		
Dettes commerciales	44	12.259,48	
Fournisseurs	440/4	12.259,48	
Effets à payer	441		
Acomptes sur commandes	46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	40.374,43	13.539,85
Impôts	450/3		
Rémunérations et charges sociales .	454/9	40.374,43	13.539,85
Autres dettes	48	678,26	678,26
Comptes de régularisation	492/3	614.994,91	493.950,60
TOTAL DU PASSIF	10/49	740.235,96	579.582,84



COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	411.518,32	
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires ⁶		70		
Cotisations, dons, legs et subsides ⁶		73	656.729,07	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers ⁶		60/61	249.454,98	
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	373.662,46	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	805,72	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	37.050,14	
Produits financiers		75/76B	139,01	
Produits financiers récurrents		75	139,01	
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	497,84	
Charges financières récurrentes		65	497,84	
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	36.691,31	
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	36.691,31	
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	36.691,31	

⁶ Mention facultative.



AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	71.618,41	34.927,10
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	36.691,31	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	34.927,10	34.927,10
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves		791		
Affectations aux fonds affectés et autres réserves		691		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	71.618,41	34.927,10



	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.584,46
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	6.584,46	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.367,94
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	805,72	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	5.173,66	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>1.410,80</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		



BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs
 Nombre d'heures effectivement
 prestées
 Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	5,4		5,4 (ETP)	(ETP)
101	8.093		8.093 (T)	(T)
102	373.662,46		373.662,46 (T)	(T)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire
 Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	6		6,0
110	6		6,0
111			
112			
113			
120	1		1,0
1200			
1201			
1202	1		1,0
1203			
121	5		5,0
1210	1		1,0
1211			
1212			
1213	4		4,0
130			
134	6		6,0
132			
133			



TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	7		7,0
305	2		2,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour l'association ou la fondation
 - dont coût brut directement lié aux formations
 - dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 - dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Frais d'Etablissement:

Les frais d'établissement seront pris entièrement en charge dès leur acquisition.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition et sont amorties en 4 ou 5 ans sauf les frais de recherche et de développement qui sont amortis en 3 ans.

Les autres immobilisations incorporelles, autres que celles acquises par des tiers, seront portées à l'actif à leur prix de revient suivant une estimation prudente de la valeur d'utilisation.

Immobilisations corporelles :

Toutes les immobilisations corporelles seront portées à l'actif à partir de 1000 Euros TVAC.

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition, c'est-à-dire soit le prix d'acquisition, le prix de revient ou le prix d'apport.

Les frais accessoires sont inclus dans la valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties au taux suivant:

Constructions : 3%, 5 % ou 10 %

Installations, machines et outillages : 10, 20, 25 ou 33,3 %

Mobilier et matériel de bureau: 10, 20, 25 ou 33,3 %

Matériel roulant : 20 ou 33,3 %

Autres immobilisations : 10, 20, 25 ou 33,3 %

Les droits dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement sont inscrits à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien.

De plus, l'amortissement dont font l'objet les immobilisations corporelles détenues en location-financement sont identiques aux immobilisations corporelles acquises de plein droit.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition.

Créances à plus d'un an et à un an au plus :

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition.

Les créances sont arrêtées à la clôture de l'exercice par débiteur.

Une réduction de valeur sera actée dès que les créances sont estimées non-récupérables.

Le pourcentage de réduction dépendra des chances de récupération de la créance douteuse.

Les créances établies en devises sont réévaluées sur base du cours indicatif de la Banque Nationale à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion influençant favorablement le résultat seront indiqués au Passif du Bilan.

Les écarts de conversion influençant défavorablement le résultat seront pris en charge.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus :

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition.

Les dettes sont arrêtées à la clôture de l'exercice par créateur.

Les dettes établies en devises sont réévaluées sur base du cours indicatif de la Banque Nationale à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion influençant favorablement le résultat seront indiqués au Passif du Bilan.

Les écarts de conversion influençant défavorablement le résultat seront pris en charge

Provisions :

Les provisions suivantes pourront être actées :-provisions fiscales : à déterminer au cas par cas- provisions pour congés payés = 18,20 % de la rémunération brute annuelle des employés- provisions pour autres charges sociales : à déterminer au cas par cas- provisions pour risques et charges : à déterminer au cas par cas- provisions pour litiges : à déterminer au cas par cas- provisions pour garanties : un pourcentage sera appliqué sur la moyenne des chiffres d'affaires des 5 années antérieures

Ces provisions seront déterminées et réévaluées chaque année par le conseil d'administration.

Les éléments d'actif, pour lesquels un amortissement n'est pas acté, feront l'objet, le cas échéant, d'une réduction de valeur en tenant compte d'une évaluation